



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le mardi 22 mars 2022

Président : L'honorable Marc Garneau



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 22 mars 2022

• (1600)

[Traduction]

Le président (L'hon. Marc Garneau (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.)): La séance est ouverte.

Tout d'abord, je tiens à présenter mes excuses aux témoins pour ce retard. Notre vote a été retardé à la Chambre des communes. Ensuite, les membres du Comité ont rejoint la salle de réunion.

Soyez les bienvenus à la neuvième réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Nous sommes réunis ici sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

[Français]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre deuxième étude sur les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones du Canada.

Pour lancer la discussion, aujourd'hui, nous accueillons trois invités.

[Traduction]

Nous avons l'honorable Paulie Chinna, ministre chargée de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons Raigili Amaaq, présidente de l'Igloodik Housing Association, et Eiryn Devereaux, président-directeur général de la Société d'habitation du Nunavut.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler à toutes et à tous les mesures sanitaires que nous suivons pendant cette période de COVID. Je ne m'y attarderai donc pas.

Afin que la réunion se déroule sans anicroche, j'exposerai quelques règles à suivre.

Les membres du Comité et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation en anglais, en français et en inuktitut sont offerts à cette réunion. Vous avez le choix en bas de votre écran entre le parquet, l'anglais et le français. Si vous n'entendez pas l'interprète, veuillez m'en informer immédiatement et nous ferons le nécessaire pour rétablir le son avant de reprendre la séance. Vous pouvez utiliser à tout moment la fonction « lever la main », en bas de l'écran, si vous souhaitez prendre la parole ou attirer l'attention du président.

Avant de parler, veuillez attendre que je vous nomme. Lorsque vous avez la parole, veuillez parler lentement et clairement. Si vous n'avez pas la parole, votre microphone devrait être coupé. Veuillez respecter le temps imparti. Nous disposons d'une heure pour ce premier groupe. Je rappelle à tout le monde que tous les commentaires doivent être adressés au président.

Sans plus attendre, j'invite notre premier témoin, l'honorable Paulie Chinna, à prendre la parole.

Madame la ministre, vous avez cinq minutes.

L'hon. Paulie Chinna (ministre, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest): Je vous remercie, monsieur le président, de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité pour parler du sujet important des effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones dans tout le Canada.

J'aimerais, pour commencer, préciser que je ne compare pas en qualité de représentante des peuples autochtones, mais en tant que ministre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, gouvernement qui représente une population à plus de 50 % autochtone.

Je peux également parler de ma propre expérience et présenter mes propres observations en tant qu'Autochtone qui a grandi à Fort Hope, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans une localité déneée d'environ 600 personnes située près du cercle arctique.

En ma qualité de ministre chargée de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest et de ministre responsable du dossier des sans-abri, je vois chaque jour les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones dans le Nord. Que ce soit la longue liste d'attente pour des logements sociaux dans la plupart des petites collectivités ou les personnes mal logées que l'on voit dans les rues de Yellowknife, ces personnes sont, dans l'immense majorité des cas, des Autochtones.

Notre démographie n'explique pas tout. Les conséquences du système des pensionnats, y compris le traumatisme intergénérationnel, expliquent en partie cette situation. Les Territoires du Nord-Ouest avaient le taux de participation aux pensionnats le plus élevé de toutes les provinces et des territoires du Canada. Nous continuons de travailler avec les gouvernements, les collectivités et d'autres partenaires autochtones pour remédier à ces conséquences par des mesures telles que la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, mais il n'y a pas de solution miracle.

La répartition des possibilités économiques explique aussi pourquoi beaucoup de collectivités des Territoires du Nord-Ouest souffrent d'un manque de perspectives économiques, ce qui accroît la dépendance à l'égard des logements sociaux. Cela vaut tout particulièrement pour les petites collectivités dont la population est presque entièrement autochtone.

En tant que territoire, nous dépendons plus des logements sociaux que tout autre territoire ou province du Canada, à l'exception du Nunavut. Malgré des progrès importants réalisés ces dernières années en ajoutant de nouveaux logements sociaux avec l'aide du gouvernement fédéral, le besoin est immense et l'effort pour y répondre doit être soutenu.

Le coût de la construction, de l'entretien et du chauffage des logements sociaux dans le Nord du Canada entre aussi dans l'équation. Il peut être multiplié par rapport au coût par unité dans le Sud du Canada. Sur la durée de vie d'un logement, ces problèmes ne sont pas faciles à régler non plus. Ils résultent à la fois de l'éloignement des collectivités, d'un climat rude et d'une infrastructure de transport fiable limitée.

Que peut-on faire pour remédier à ces conséquences et à leurs répercussions sur la population des Territoires du Nord-Ouest et, en particulier, sur la population autochtone? Je proposerai quelques solutions pour le logement en particulier.

Le gouvernement fédéral doit continuer d'être notre partenaire dans nos efforts pour combler la pénurie de logements dans les Territoires du Nord-Ouest. Cela signifie un financement pluriannuel durable des immobilisations afin d'augmenter le parc de logements sociaux neufs dans notre territoire.

Le gouvernement fédéral doit revoir son choix stratégique de baisse du financement des dépenses d'exploitation des logements sociaux. Cette décision, prise dans les années 1990, a eu un effet disproportionné dans les territoires du Nord à cause de coûts d'exploitation et d'entretien qui y sont beaucoup plus élevés et d'une dépendance relative bien plus grande envers les logements sociaux.

Travaillez avec les gouvernements partenaires autochtones. Nous nous réjouissons des récents efforts du Canada pour faire en sorte que les gouvernements autochtones des Territoires du Nord-Ouest reçoivent un financement fondé sur les distinctions pour leurs priorités en matière de logement, comme c'est le cas dans le Sud. Cela peut aider par rapport à la situation générale dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest prend des mesures pour faire en sorte de soutenir la collaboration avec les gouvernements autochtones afin d'arriver globalement au meilleur effet positif.

Enfin, le financement que le gouvernement fédéral accorde au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour le logement doit être suffisamment souple pour que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest décide de ses propres priorités, qui peuvent être différentes de celles des provinces du Sud. Nous voyons des signes encourageants qui montrent que les partenaires fédéraux le comprennent, et nous aimerions que cela continue.

Je répondrai volontiers aux questions du Comité. Je vous salue des travaux fructueux, car le contexte de cette étude est important.

Mahsi, monsieur le président.

● (1605)

Le président: Je vous remercie, madame la ministre.

Nous allons passer à notre deuxième invitée, Mme Amaaq.

Madame Amaaq, vous disposez de cinq minutes.

Mme Raigili Amaaq (présidente, Igloodik Housing Association): Je vous remercie, monsieur le président.

Je m'appelle Raigili Amaaq et je suis présidente de l'Igloodik Housing Association. À l'heure actuelle, nous avons 284 logements sociaux, ce qui comprend les nouvelles constructions et les logements loués. Nous avons dernièrement attribué 20 nouveaux logements. Notre population compte 2 014 personnes.

Je vais parler de la collectivité. Au début du colonialisme par le gouvernement fédéral, on a pris des familles dans leurs camps pour les emmener à Igloodik avec presque rien, et on les a mises dans des maisons pas plus grandes que des boîtes d'allumettes en leur promettant deux dollars par mois. Aujourd'hui, les logements de ces familles sont surpeuplés et comptent parfois leurs petits-enfants. Après la mort soudaine de son père, notre petit-fils pleure seul cette disparition chez nous, sans l'amour et le soutien de sa mère, parce que la maison de ses autres grands-parents est aussi surpeuplée.

Le pensionnat a été lourd de conséquences qui se ressentent encore dans la pénurie de logements, ainsi que la santé mentale et le bien-être des familles.

Si nous devons recevoir des fonds pour le logement, je demanderais des logements avec une chambre, aussi pour respecter les personnes célibataires ou les couples sans enfant et qui ne prévoient pas d'en avoir. Ils dorment sur un divan chez qui a la gentillesse de les accueillir.

Il y a 183 personnes sur la liste d'attente, mais d'autres ne se donnent même la peine de faire une demande, parce que c'est presque impossible. Certaines personnes finissent par vivre chez un parent ou des parents, des cousins ou des membres de la famille jusqu'à ce que le parent meure et que le logement leur revienne enfin.

Est-ce qu'il n'y a qu'au Nunavut que cela arrive? Pourquoi est-ce que nous devons vivre dans ces conditions en 2022? Nous sommes en pleine crise. Nous avons besoin de logements. Telle est notre réalité à Igloodik.

Certaines familles vivent encore dans des logements construits à la fin des années 1960 ou au début des années 1970. Certains ont été rénovés, mais il en reste encore de très vieux, parce qu'il n'y a pas d'autres logements disponibles.

Les propriétaires vivent aussi dans des logements surpeuplés parce qu'il n'y a pas de logements disponibles. L'alimentation coûte cher, et certains logements sociaux abritent de 16 à 20 personnes dans certaines familles.

Je crois que j'ai tout dit. Je vous remercie.

● (1610)

Le président: Je vous remercie, madame Amaaq.

Nous allons passer à notre troisième intervenant, M. Eiryn Devereaux.

Monsieur Devereaux, vous disposez de cinq minutes.

M. Eiryn Devereaux (président-directeur général, Société d'habitation du Nunavut): Je tiens à remercier le Comité de m'avoir invité à m'exprimer aujourd'hui. Je le remercie aussi de son accueil chaleureux.

La pénurie continue de logements abordables est un lourd fardeau pour les peuples autochtones dans tout notre pays. Le Nunavut fait partie des provinces et territoires les plus durement touchés au Canada. Votre invitation aujourd'hui est un signe positif que le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord prend cette crise au sérieux.

Je viens d'être nommé président de la Société d'habitation du Nunavut, mais ma carrière dans le logement et les infrastructures dans le Nord a commencé en 1994, année où j'ai décroché mon premier emploi dans la collectivité d'Arviat à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. J'y ai passé 13 ans et, ensuite, j'ai été nommé sous-ministre adjoint de l'Infrastructure au gouvernement du Nunavut, puis sous-ministre de l'Infrastructure et du Logement de la province de la Nouvelle-Écosse.

Depuis 20 ans que le Nunavut existe, la pénurie de logements n'a fait que croître. Le surpeuplement devient la norme. Bien que le gouvernement du Nunavut et ses partenaires fédéraux aient investi et continuent d'investir dans l'entretien et la construction, la situation ne s'améliore pas. Elle empire.

Demandez aux Nunavummiuts ce qui les inquiète le plus pour l'avenir du territoire et la plupart répondront que c'est le logement. Sur fond de sous-investissements chroniques dans le logement abordable, cette crise n'épargne personne.

Au gouvernement, nous nous demandons constamment comment faire face aux pressions croissantes sur les options de logements avec services de soutien pour les segments de population vulnérables, ce qui comprend les aînés, les femmes, les jeunes victimes de violence familiale et les personnes sans abri.

Environ 70 % des logements disponibles au Nunavut sont des logements sociaux. Il existe peu de solutions de rechange aux logements subventionnés. Dans beaucoup de collectivités, il n'existe tout simplement pas de marché de la location privée ou de la propriété. Dans un territoire qui compte près de 39 000 habitants, plus de 3 000 familles sont inscrites sur nos listes d'attente pour un logement social. D'après nos estimations, le besoin réel de nouveaux logements supplémentaires est plus proche de 5 000 unités.

La Société d'habitation du Nunavut entretient environ 5 800 logements sociaux. Nous construisons de 75 à 100 nouveaux logements par an environ, et nous sommes loin de répondre à la demande. Nous devons commencer à construire de 250 à 300 logements par an pendant les cinq à huit prochaines années pour réduire sensiblement le manque de logements actuel.

Au Nunavut, environ 35 % des logements sont surpeuplés. Pour les ménages inuits, le pourcentage avoisine les 56 %. Nous savons que les logements insalubres représentent un facteur de risque important pour la tuberculose, qui est une autre crise que nous combattons au Nunavut, mais aussi, évidemment, pour la COVID-19.

Le surpeuplement est également un facteur dans nombre d'autres problèmes sociaux dans le territoire, comme la violence familiale et la vague de suicides. Nos établissements de santé, nos services judiciaires et nos services sociaux sont mis à rude épreuve. Le surpeuplement est aussi un obstacle qui empêche les Nunavummiuts de saisir des possibilités d'emploi, d'éducation et de formation. Au début de l'année, la localité de Pangnirtung s'est distinguée en devant combattre à la fois, ce qui est rare, des flambées de COVID-19 et de tuberculose. Je vous laisse imaginer combien le surpeuplement limite les mesures de prévention de la propagation de l'une comme de l'autre maladie.

En plus du surpeuplement, l'état de délabrement des logements existants dans tout le Nunavut reste un vecteur de conséquences sociales négatives. Le nombre de logements nécessitant des réparations majeures a doublé, passant de 20 % en 2006 à 40 % environ en 2018. En comparaison, la moyenne nationale est d'environ 7 %.

La présence de moisissures continue d'être un problème important dans tout notre parc de logements sociaux existants. La Société d'habitation du Nunavut a réalisé des travaux d'assainissement dans environ 150 logements sociaux au cours des cinq dernières années. Des centaines d'autres logements doivent être assainis. Nous prévoyons de dépenser environ 30 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour assainir les logements les plus prioritaires. Il nous en restera encore plein d'autres, mais des fonds limités influent sur notre programme.

Au Nunavut, comme dans le reste du pays, le logement social reste le moyen le moins coûteux de lutter contre l'itinérance. La Société d'habitation du Nunavut pourrait installer quelqu'un dans un logement social pour 16 \$ par jour. En revanche, loger quelqu'un dans un service d'hébergement d'urgence coûte 74 \$ par jour, soit environ cinq fois plus. Un centre d'hébergement pour victimes de violence familiale fonctionnant 24 heures sur 24, avec des services complets, peut accueillir quelqu'un pour 135 \$ par jour, soit huit fois le coût d'un logement social. Incarcérer quelqu'un au Nunavut coûte 306 \$ par jour, soit près de 20 fois le coût d'un logement social.

Le logement social est un bon investissement non seulement d'un point de vue humanitaire, mais aussi d'un point de vue financier, mais plus nous tardons à trouver une solution raisonnable à la crise du logement, plus elle nous coûtera cher au final.

• (1615)

En 2019, les gouvernements fédéral et territorial ont conclu une entente portant sur le versement de près de 316 millions de dollars sur 10 ans pour construire et réparer des logements abordables dans tout le territoire. Selon nos estimations, il faudra environ 3 milliards de dollars pour construire les 5 000 logements dont nous avons besoin sur les cinq à huit prochaines années. La facture ne fera qu'augmenter d'année en année, car le coût de la construction grimpe. Nous devons tous travailler de concert pour remédier à ce manque criant de logements.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Merci. *Qujannamiik.*

Le président: Je vous remercie, monsieur Devereaux.

Nous allons passer à la première série de questions, en commençant par Mme Stubbs du Parti conservateur.

Madame Stubbs, vous disposez de six minutes.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Je vous remercie, monsieur le président. Je comprends.

Je remercie tous les témoins d'avoir pris le temps d'être des nôtres aujourd'hui.

Je suis entièrement d'accord, et je sais que nous le sommes tous, quel que soit notre parti ou la région que nous représentons, des logements sûrs et abordables sont essentiels à la qualité de vie, au niveau de vie et à la santé.

Je dois confesser que je siége ici en tant que conservatrice partisane d'un gouvernement limité et de dépenses responsables, mais je suis choquée et consternée par ce qui est manifestement un échec humanitaire colossal, c'est-à-dire une incapacité de fournir suffisamment de logements à nos concitoyens dans les collectivités nordiques et éloignées. Ce qui me trouble ici, c'est que, depuis des années, des gouvernements de toutes tendances n'ont pas assuré ce qui est essentiel pour les êtres humains. J'aimerais vraiment en savoir plus sur les autres options ou les partenariats possibles dans le cadre de partenariats avec le secteur privé ou de partenariats communautaires pour aider à faire partie de la solution.

Avant cela, j'invite chacun de vous à résumer comme vous le souhaitez les détails des difficultés existantes pour vos programmes de logements sociaux et pour vos résidents. Si vous pouvez nommer des obstacles clés ou des solutions clés, je serais heureuse que vous commenciez chacun par là.

Le président: Je vous remercie, madame Stubbs.

Je propose que la ministre Chinna réponde en premier.

L'hon. Paulie Chinna: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie également de m'avoir donné l'occasion d'être ici. Le logement est très important dans tout le pays, mais je tiens à souligner son importance et ses conséquences dans les collectivités nordiques également. Je voudrais aussi parler de la fourniture de logements et du financement que nous recevons, ainsi que du financement direct accordé aux Territoires du Nord-Ouest. Nous travaillons également avec les groupes autochtones et nous les appuyons dans leurs démarches.

Nous avons, pour les Territoires du Nord-Ouest, 2 600 logements locaux répartis entre les 33 collectivités, mais nous n'avons pas pris livraison de nouveaux logements depuis des décennies. Nous allons prendre livraison cette année de 90 logements sociaux actuellement en construction. Nous essayons de nous montrer très novateurs dans cette approche et de créer des emplois dans les petites localités, de collaborer avec les groupes autochtones aussi. Nous examinons l'exploitation et l'entretien de ces logements. Les frais d'exploitation des logements augmentent considérablement.

Nous avons aussi, sur l'ensemble du territoire, des effets climatiques différents. Nous avons des collectivités côtières où l'érosion abîme les bâtiments. J'ai eu l'occasion de me rendre à Sachs Harbour l'an dernier, peu après la fin de notre session, pour voir l'état des logements. J'ai été très surprise de constater l'ampleur des problèmes de moisissures dans les logements des collectivités côtières, et nous ne pouvons pas les remplacer ou les réparer. En qualité de ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, je me demande notamment combien d'argent nous allons investir continuellement dans ces actifs vieux de 50 ans, étant donné leur ancienneté et l'évolution des Territoires du Nord-Ouest, sans oublier les conséquences importantes des pensionnats et les personnes qui reviennent vivre dans les petites collectivités.

Je sais que nous disposons d'un temps limité, mais je tiens à souligner qu'il est important d'examiner le financement disponible pour fournir des logements. J'aimerais que les Territoires du Nord-Ouest reçoivent un financement direct. Nous avons resserré notre partenariat avec les groupes autochtones aussi. Nous avons, par exemple, créé un groupe de travail des conseils de chefs où tous les groupes autochtones représentés essaient de proposer des solutions de logement, mais avec les 2 600 logements que nous avons dans les Territoires du Nord-Ouest sans aucune augmentation dans les 50 der-

nières années, nos actifs se détériorent. Nous essayons d'investir dedans, mais il vient un moment où il n'est plus économique de les réparer. Nous devons reconstituer le parc.

Je vous remercie.

● (1620)

Le président: Je vous remercie, madame la ministre.

Madame Amaaq, voulez-vous ajouter quelque chose? Je vous demanderai d'être concise.

Mme Raigili Amaaq: Oui. Nous cherchons toujours des possibilités de financement pour des projets de logements communautaires qui pourraient probablement être financés par le gouvernement fédéral. Nous avons attribué 20 nouveaux logements, mais cela a créé plus de conflits parce que les familles veulent avoir leur propre logement.

Le fait que la construction soit saisonnière est aussi un problème. Nous recevons le matériel de construction pendant l'été et l'automne, par barge. Les entrepreneurs en construction sont généralement saisonniers. Ils arrêtent la construction pendant des mois et, ensuite, ils reviennent quand il fait plus chaud pour terminer les logements. C'est un de nos problèmes à Igloolik.

Le président: Je vous remercie, madame Amaaq.

Nous avons nettement dépassé les six minutes. Je vais donc passer au prochain intervenant.

Monsieur McLeod, vous disposez de six minutes.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à dire combien je suis heureux d'entendre Mme Stubbs parler du problème des sans-abri. Cela me touche particulièrement en tant que député des Territoires du Nord-Ouest où nous sommes en situation de crise.

Je remercie la ministre du Logement, Mme Paulie Chinna, d'être des nôtres. Elle fait beaucoup pour ce dossier qu'elle défend.

Nous savons tous qu'il n'y aura pas de solution simple. Nous savons tous qu'il n'y a pas de solution miracle au problème. Nous avons 33 collectivités et chacune d'elle est aux prises avec des difficultés. Il n'y a pas de solution passe-partout.

La ministre peut-elle expliquer au Comité quels sont, entre autres, les obstacles qu'elle voit pour les collectivités nordiques et les gouvernements pour ce qui est d'accéder à certains des programmes et aux fonds disponibles? Que peut-on faire pour faciliter l'accès à ces fonds? J'entends pas mal de gouvernements et d'organisations autochtones parler de ce problème.

● (1625)

Le président: Madame la ministre, vous avez la parole.

L'hon. Paulie Chinna: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie aussi, monsieur McLeod.

Nous voyons des obstacles importants dans les Territoires du Nord-Ouest lorsque nous essayons d'accéder au financement fédéral disponible, comme les critères à respecter et la longueur du processus.

Je tiens à parler du travail communautaire. Nous avons des organisations et des représentants autochtones qui essaient d'accéder à ce financement. Ils n'ont pas les moyens de présenter des propositions avec la quantité de renseignements demandés pour les factures et le type de logements dont ils ont besoin. Ils n'ont pas les moyens d'essayer de régler ces problèmes importants qui conduisent droit à des problèmes de santé mentale, au surpeuplement des logements et à la toxicomanie.

À propos de ces obstacles et de la collaboration avec les groupes autochtones, j'aimerais que nous cherchions à comprendre les obstacles pour les petites collectivités et les collectivités isolées.

Nous examinons un des problèmes soulevés, qui était de trouver des consultants dans tout le territoire pour présenter les demandes par la suite. Non seulement cela prend beaucoup de temps, mais pour comprendre [*difficultés techniques*]. La société de logement l'a fait. Nous avons embauché un employé afin de travailler directement avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL, ici, dans les Territoires du Nord-Ouest pour expliquer plus en détail les critères d'accès au financement auxquels doivent se soumettre les groupes autochtones.

L'autre chose, c'est l'exploitation et l'entretien. L'échéancier du financement de la SCHL a semé la panique dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est question de 2038 et nous examinons les conséquences pour les Territoires du Nord-Ouest, pour le financement de l'exploitation et de l'entretien également.

Il y a aussi le financement direct dont peuvent disposer les territoires, de sorte que nous pouvons travailler directement avec nos groupes autochtones et les 33 collectivités et commencer à reconstituer le parc de 2 600 logements que nous exploitons et entretenons depuis 50 ans.

M. Michael McLeod: Selon vous, que peut faire le gouvernement fédéral pour aider à réduire le coût de construction de nouveaux logements dans les Territoires du Nord-Ouest?

Pensez-vous qu'il soit possible de constituer une capacité locale dans les collectivités pour rendre plus abordables la construction et la réparation des logements?

L'hon. Paulie Chinna: Pour ce qui est de réaliser des économies dans les Territoires du Nord-Ouest, nous allons voir des matériaux arriver. Nous construisons déjà des duplex. Ils coûtent 1,2 million de dollars, et ce, dans tout le territoire. Selon le secteur où nous construisons, toutes les collectivités ne sont pas accessibles par la route. Certaines collectivités ne sont accessibles que par les airs. Nous avons la saison des routes d'hiver et, à cause des changements climatiques, tous les ans, elle est raccourcie d'une semaine et quelques jours. C'est crucial pour nos collectivités.

Il est essentiel de voir maintenant comment nous pouvons réaliser des économies dans le fonctionnement des partenariats avec les groupes autochtones. Nous devons vraiment insister sur ce point. En travaillant en collaboration avec eux, nous comprenons mieux la crise que vivent les petites collectivités. Quant à réaliser des économies en ce moment, le prix des matériaux livrés aux collectivités par avion a, en fait, quadruplé.

Nous travaillons également avec les petites collectivités à l'élaboration de plans de logement communautaires. Nous travaillons avec elles afin de prévoir le type de constructions qu'elles veulent. Nous essayons aussi de prévoir financièrement des options pour elles. À l'heure actuelle, nous nous remettons de la COVID. Nous

avons le surpeuplement des logements. La COVID a mis en évidence beaucoup de crises dans les territoires. Le logement vient en tête de nos préoccupations, et le problème doit être réglé.

• (1630)

Le président: Je vous remercie, madame la ministre.

[*Français*]

La prochaine personne à prendre la parole est Mme Gill.

Madame Gill, vous disposez de six minutes.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Merci, monsieur le président.

J'aimerais d'abord remercier l'ensemble des témoins, soit la ministre Chinna, Mme Amaaq et M. Devereaux, de leurs allocutions.

C'est l'une de nos premières rencontres, et nous constatons encore une fois que la question du logement est la pierre angulaire de plusieurs des difficultés et des défis que vivent les membres des Premières Nations.

Quand on entend la ministre Chinna nous dire que, chez elle, beaucoup de difficultés découlent du fait que certaines communautés ne sont pas reliées par la route et qu'on ne peut s'y rendre que l'hiver, on a une bonne idée des difficultés que pose le territoire. Les difficultés ont peut-être les mêmes conséquences, mais les solutions doivent être différentes selon l'endroit où l'on se trouve sur le territoire. Ma circonscription peut également s'identifier à ces mêmes réalités.

Dans certaines des solutions qu'il faudrait adopter, on parle beaucoup de centralisation. J'aimerais avoir votre avis sur cette question de centralisation. Pourrait-il y avoir, par exemple, une stratégie nationale où tout serait déployé à partir d'un même lieu et d'un même groupe de gens, même s'il doit évidemment y avoir des consultations? J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Préféreriez-vous que les solutions soient adaptées en fonction des territoires et de chacune des communautés? Chez moi, il y en a une dizaine et aucune d'entre elles n'a exactement les mêmes besoins.

Ma question s'adresse aux trois témoins.

Le président: Merci.

La ministre Chinna pourrait-elle commencer?

[*Traduction*]

L'hon. Paulie Chinna: Je suis tout à fait d'accord sur ce point, et j'examine des solutions pour les Territoires du Nord-Ouest.

Vous avez raison en ceci que nous avons affaire à différents éléments dans tout le Canada et dans chaque province et territoire. C'est assez unique, mais très semblable aux conditions dans lesquelles nous fournissons des logements dans nos petites collectivités éloignées.

Le transport est un des principaux obstacles et nous devons y trouver des solutions. Je vais vous donner un exemple.

Si nous voulons construire à Nunakput, qui est une des localités situées plus haut dans l'Arctique, le coût approchera probablement les 1,5 million de dollars pour une maison de trois chambres. Si nous construisons dans le Sud du territoire, par exemple à Hay River, à Fort Smith et dans des endroits où nous sommes très proches de la frontière de l'Alberta, le coût baisse sensiblement.

Il est certain qu'au cours des 20 dernières années, depuis que le Nunavut est devenu un territoire, nous avons constaté un écart croissant dans l'offre de logements. Comme je l'ai mentionné, nous avons dans notre portefeuille 5 800 unités de logement public pour desservir la population, mais la liste d'attente s'élève maintenant à plus de 3 000. C'est stupéfiant. En réalité, il n'y a tout simplement pas assez d'investissements pour répondre à cette demande.

Au cours des dernières années, la société d'habitation a construit 75 à 100 unités par an, mais c'est comme si on faisait un pas en avant et deux pas en arrière chaque année. Cela ne fait que souligner la nécessité d'accroître les investissements à tous les ordres de gouvernement.

Aussi, l'un des membres a souligné l'importance de tirer parti d'autres groupes d'intervenants clés, notamment le secteur privé. Nous devons certainement trouver la façon de le faire. J'ai bon espoir qu'au cours des prochaines années, nous pourrions tirer parti des relations avec les organisations inuites et d'autres intervenants clés de l'industrie pour trouver davantage d'investissements, mais il faut commencer par faire ressortir la crise du logement au point de voir des investissements accrus de la part du gouvernement fédéral et du gouvernement territorial.

Le président: Merci, madame Idlout et monsieur Devereaux.

Nous avons maintenant une deuxième série de questions, un peu plus courte, et nous allons commencer par M. Vidal du Parti conservateur.

Monsieur Vidal, vous avez cinq minutes.

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Merci, monsieur le président, et je tiens à remercier nos témoins d'aujourd'hui pour leur excellent témoignage.

Je vais commencer par M. Devereaux.

En 2018, lors d'une réunion du comité de l'environnement, un directeur de l'infrastructure de votre organisation à l'époque, Gary Wong, a noté des facteurs de coût importants en association avec l'éloignement et l'isolement. Vous avez mentionné un bon nombre d'entre eux aujourd'hui dans vos commentaires, et beaucoup d'entre eux au-delà des coûts d'infrastructure et de logement.

En tant que représentant d'une circonscription nordique et éloignée, je comprends l'augmentation des coûts de transport des matériaux vers les sites éloignés, et je reconnais la valeur des experts et de la main-d'œuvre qualifiée dans certaines de ces collectivités éloignées. En 2018, M. Wong a déclaré:

Dans le Nord, on souhaite ardemment renforcer les capacités, après quoi on tentera de faire participer et de former plus de travailleurs locaux, question qu'ils se familiarisent avec l'infrastructure. Puisque cela n'existe pas à l'heure actuelle et que nous allons dans cette direction, on peut pratiquement dire que ce sera la prochaine génération qui en profitera. Les contrats dans le Nord comportent une dimension contribution au développement économique local qui représente un coût additionnel par rapport aux contrats dans le Sud.

Je suis curieux de savoir quelles mesures votre organisation a prises depuis 2018, en fonction du témoignage de M. Wong, pour augmenter la main-d'œuvre qualifiée locale et si vous constatez un certain succès de ces mesures.

• (1645)

M. Eiryn Devereaux: À mon avis, nous considérons qu'il s'agit d'une initiative stratégique très importante, car le coût pour nous de devoir importer de la main-d'œuvre commerciale du Sud fait augmenter le coût de la construction dans tout le Nunavut. Nous recon-

naissons certainement l'occasion d'avoir une plus grande participation du commerce et de la main-d'œuvre de la région, et je pense que nous le faisons.

Dans chaque collectivité, nous examinons la disponibilité de la main-d'œuvre et nous fixons des objectifs précis en matière de main-d'œuvre locale et de main-d'œuvre inuite dans nos contrats de construction pour essayer d'y parvenir. Je pense que nous avons fait des progrès, mais en toute honnêteté, il y a tellement plus à faire.

Ce sont vraiment de petites étapes progressives. Je pense que nous allons dans ce sens, mais nous devons continuer à trouver des moyens de créer davantage de possibilités. Il ne s'agit pas seulement d'accroître les investissements, car c'est là le principal message, mais aussi d'investir de manière plus soutenue. Si nous pouvions avoir un programme de construction plus important avec un financement sur 5 ou 10 ans, je crois que nous pourrions dire à ces personnes qu'il ne s'agit pas seulement d'une occasion d'un an ou deux — à Igloolik, nous construisons pour plusieurs années — et essayer de maintenir leur intérêt pour cette possibilité de carrière.

Il faut, sans aucun doute, essayer davantage d'augmenter la main-d'œuvre nunavoise et inuite dans tout le territoire.

M. Gary Vidal: Je vous remercie. Je vais commenter la fin de ce que vous avez dit.

Je pense que l'une des choses que j'ai entendues de votre part est l'élimination d'une partie de ce financement de programme annuel pour un engagement à plus long terme qui vous permet de planifier et de vous attacher à former et à perfectionner la force qualifiée dont vous avez parlé.

Je m'excuse, monsieur Devereaux. Je suis à court de temps et j'ai beaucoup de questions.

Je vais également poser une question à la ministre Chinna, et nous verrons où me mènera mon temps de parole.

Madame la ministre, en consultant le site Web de votre gouvernement, j'ai remarqué que vous offrez des cours de formation sur l'accès à la propriété ainsi qu'une initiative d'accès à la propriété au sein de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Pouvez-vous me parler un peu de ces programmes, de ce que vous avez trouvé de réussi, ainsi que des défis que posent ces initiatives?

L'hon. Paulie Chinna: Pour la Société, il est stratégique d'investir dans les petites collectivités pour les aider à renforcer leurs capacités, et l'apprentissage est l'un de nos principaux objectifs. Jusqu'à présent, la société d'habitation a mené avec succès 33 programmes d'apprentissages au cours de notre période.

L'autre chose que je veux mentionner rapidement est le déploiement de la livraison des 90 unités. Nous l'avons intégré dans les contrats comme exigence d'embaucher des ressources locales et de former sur les lieux au moins une personne de la région lorsque ces unités sont livrées dans les petites collectivités. Nous gérons ces chiffres, et les entrepreneurs présentent leurs résultats en matière d'apprentissage également.

M. Gary Vidal: Je veux juste intervenir rapidement, parce que je vais manquer de temps et que le président va me couper la parole.

Pourriez-vous commenter brièvement le programme d'accès à la propriété? Je suis vraiment curieux au sujet du programme d'accès à la propriété dont il est question dans votre site Web.

Je vais vous parler un peu de moi. Au cours des cinq dernières années, j'ai été la directrice générale de l'Aboriginal Housing Management Association. Je l'appellerai dorénavant l'AHMA. Je suis également membre du groupe de travail du caucus autochtone qui travaille avec l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, dont le siège est à Ottawa. J'ai une longue carrière consacrée au logement autochtone urbain. En fait, les premiers mots de ma fille de 28 ans n'ont pas été « mama », mais « AHMA ». Voilà les années d'expérience de première ligne et de vécu que nous apportons à la table.

Je m'adresse à vous aujourd'hui animée d'une grande inquiétude et une consternation absolue devant le communiqué de presse publié ce matin par le cabinet du premier ministre, dont voici le libellé:

Faire un investissement supplémentaire important dans le logement autochtone en 2022. Il appartiendra aux communautés inuites, métisses et des Premières Nations de déterminer comment les investissements dans le logement seront conçus et mis en œuvre.

Pour nous, cela démontre une fois de plus l'ignorance volontaire ou la discrimination délibérée de ce pays qui néglige de reconnaître que plus de 80 % de tous les peuples autochtones ne sont pas pris en compte dans une microperspective fondée sur les distinctions. Je vais situer cette question dans le cadre de ma propre expérience.

Je suis une enfant des années 1960. J'ai été littéralement enlevée de la chaise d'accouchement, placée en famille d'accueil, puis adoptée par une famille et une communauté non autochtones. Ce n'est que récemment, à 53 ans, que j'affirme ma lignée matriarcale. Je suis une Tsimshian. Une cartographie généalogique récente confirme que j'ai des racines ancestrales profondes et anciennes au sein des nations Lax Kw'alaams.

Mon histoire d'origine, cependant, est l'héritage des tentatives actives du gouvernement d'éliminer le problème indien au moyen des pensionnats. Ma mère biologique a subi les injustices d'un héritage de traumatismes et elle en souffre encore aujourd'hui. C'est une douleur inimaginable pour beaucoup, mais une vérité qu'il faut regarder délibérément. Nous ne pouvons plus détourner le regard.

Malgré cette récente affirmation de mes liens ancestraux, avec la douleur permanente dont souffrent mes ancêtres immédiats, je reste complètement dépossédée de ma nation.

Même si j'ai une carte de statut qui confirme que je suis une Indienne de plein droit, je n'ai jamais été chez moi. C'est un mot banal pour les près de 80 % de personnes qui, comme moi, sont venues créer un sentiment d'appartenance dans des communautés urbaines créées, par des Autochtones et pour des Autochtones, par plus de 140 principaux intervenants dans le domaine du logement et du soutien aux Autochtones urbains depuis plus de 50 ans maintenant.

Je suis désolée. J'ai des problèmes de voix. Puis-je arrêter un instant pour boire une gorgée?

• (1710)

Le président: Absolument, allez-y.

Vous avez environ une minute et demie. Je n'ai pas compté le temps où vous buviez.

Mme Margaret Pfoh: Je vous rappellerai simplement qu'il ne s'agit ni de moi ni de l'AHMA, mais des milliers de voix passées, présentes et futures auxquelles il faut répondre.

La dépossession est au cœur de la raison pour laquelle nous sommes tous ici aujourd'hui. Les systèmes qui nous dépossèdent sont les mêmes que ceux derrière lesquels le gouvernement se cache, soit par ignorance, soit délibérément, ce qui fait que la notion de réconciliation n'est rien de plus que symbolique.

Heureusement, des organisations comme l'AHMA, qui compte plus de 40 fournisseurs de logements et de services dans toute la Colombie-Britannique, ont travaillé dur pour résoudre ces problèmes. Cependant, nos efforts ne sont pas durables et n'ont pas lieu d'être sans que le gouvernement fédéral s'engage dans un partenariat.

J'aimerais simplement souligner une remarque que j'ai entendue de l'honorable ministre Pauline Chinn. Elle a parlé de l'infrastructure et des défis de nos collectivités nordiques et rurales. Les défis réels de nos collectivités nordiques et rurales sont des obstacles absolus lorsque j'entends notre gouvernement provincial, ici, en Colombie-Britannique, signaler que le coût de la construction dans le Nord est si disproportionné qu'il pourrait ne pas être en mesure de continuer à les financer. Nous avons absolument besoin du gouvernement fédéral à notre table.

En 2018, devant plus d'un millier de témoins de tous les secteurs du logement, Evan Siddall, ancien président de la SCHL, a déclaré que l'investissement fédéral s'annonçait. Quatre ans plus tard, malgré de multiples mentions des priorités autochtones urbaines, rurales et nordiques dans les lettres de mandat ministérielles, il n'y a toujours pas de sommes précises dédiées.

En résumé, nous avons besoin que le gouvernement fédéral prenne les devants, qu'il s'associe à des gens comme l'Aboriginal Housing Management Association et les principaux intervenants dans le domaine du logement autochtone urbain pour s'assurer que les 80 % et plus d'Autochtones qui sont dépossédés et qui n'ont pas de lien avec leur communauté traditionnelle soient représentés à la table des décisions.

T'oyaxsut niüism. Merci à tous.

Le président: Merci, madame Pfoh.

Nous allons maintenant passer au maire Kenny Bell pour cinq minutes.

M. Kenny Bell (maire, Ville d'Iqaluit): *Qujannamiik.* Merci au Comité de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui.

Je m'appelle Kenny Bell. Je suis le maire d'Iqaluit, la capitale du Nunavut. Je suis également le président de l'Association des municipalités du Nunavut.

J'ai consacré beaucoup de temps et d'efforts à choisir mes mots avec sagesse et précision afin de m'assurer que je partage non seulement des renseignements importants, mais aussi la douleur et le chagrin que le manque de logements a causés aux citoyens du Nunavut, en particulier aux Inuits.

Je ne suis pas ici pour parler au nom des Inuits. Je suis ici pour parler en tant qu'ami, un ami de longue date. Je suis né et j'ai grandi dans le Nord.

Comme l'a souligné M. Devereaux dans son discours, 56 % des ménages inuits connaissent un surpeuplement qui, nous le savons, contribue à de nombreux problèmes sociaux différents, y compris la maltraitance, et à notre crise de suicide actuelle et de longue date. Les Inuits se suicident 10 fois plus que la moyenne canadienne, et la plupart sont de jeunes hommes inuits.

En tant que parent, je sais que ma priorité est de subvenir aux besoins de ma famille, mais comment une personne peut-elle même commencer quand il est presque impossible de trouver un toit à mettre au-dessus de la tête de sa famille?

Le gouvernement fédéral doit changer la façon dont l'argent est distribué dans le Nord et reconnaître qu'il en faut beaucoup plus pour combler le déficit du parc de logements disponibles. Par exemple, l'argent pour le logement au Nunavut dans le budget 2016-2017 s'élevait à 316,7 millions de dollars sur huit ans. Le gouvernement du Nunavut a estimé que cela représenterait environ 83 maisons par an. Encore une fois, comme l'a souligné M. Deveaux, le déficit budgétaire prévu correspond à 3 100 à 5 000 unités, et la population continue d'augmenter, ce qui signifie qu'au rythme actuel, le Nunavut ne pourra jamais rattraper son retard.

En outre, l'argent est déboursé par année et doit être utilisé avant la fin de l'exercice. Or, cela ne concorde pas toujours avec les saisons de navigation et de construction relativement courtes du Nunavut. Un financement pluriannuel où les fonds sont reçus en totalité et peuvent être utilisés sur cinq ou dix ans permettrait une meilleure planification et une utilisation plus efficace de tous les fonds.

Je me suis présenté à la mairie en 2019 en raison de nos déficits en matière d'infrastructures, notamment sur le plan de l'eau et du logement. J'ai lancé un groupe de travail du maire sur le logement abordable, dont j'aimerais mettre en relief plusieurs recommandations importantes aujourd'hui. Je peux mettre ce rapport à la disposition des membres du Comité une fois qu'il sera traduit en français, car il n'est actuellement qu'en anglais et en inuktitut.

S'il était possible d'inclure les améliorations hors site comme dépenses admissibles en vertu des programmes de la SCHL et d'autres programmes financés par le gouvernement fédéral, le Nunavut pourrait alors se trouver sur un pied d'égalité avec les autres administrations où les améliorations hors site sont admissibles au financement de la SCHL. Une grande partie du problème est le manque de terrains aménageables dans le territoire. Il faut des millions de dollars simplement pour préparer les terrains et étendre l'infrastructure afin de soutenir les nouveaux logements.

La deuxième recommandation consiste à créer des partenariats avec les organisations inuites. Le gouvernement du Nunavut ne peut pas à lui seul soutenir la construction de tous les nouveaux parcs de logements. En fait, en raison des politiques d'approvisionnement du gouvernement, le gouvernement du Nunavut a vu les soumissions liées à la construction gonflées à un point tel que le gouvernement du Nunavut construit à un coût considérablement plus élevé par pied carré par rapport au secteur privé.

La troisième recommandation consiste à garder à l'esprit la question du manque de terrains aménageables. La conversion en logements abordables des bâtiments sous contrôle fédéral qui sont actuellement vides pourrait être un facteur important pour remédier au déficit croissant.

La quatrième recommandation consiste à réduire la quantité de formalités administratives qui font obstacle à l'accès des organisations sans but lucratif au financement. Par exemple, l'Initiative pour la création rapide de logements exige un partenariat au niveau d'une organisation gouvernementale qui comprend un accord de contribution. Alors que de nombreuses municipalités et provinces du Sud ont de tels accords, le Nunavut n'en a pas et il n'existe aucun mécanisme bureaucratique pour soutenir cela.

La cinquième recommandation consiste à exiger l'achèvement des travaux du Conseil national de recherches sur la création d'un code du bâtiment propre au Nord. Cela permettra de s'assurer que le parc de logements est mieux construit, plus efficace et moins vorace sur le plan de l'exploitation et de l'entretien.

En réponse à une recommandation découlant de l'étude du Sénat sur le logement dans tout le Nunavut et dans tout l'Inuit Nunangat, le ministre de l'époque responsable de la SCHL, Jean-Yves Duclos, a déclaré au Comité en 2016 que le Conseil national de recherches travaillait activement à ces normes. Cependant, un tel code du bâtiment brille toujours par son absence.

• (1715)

En conclusion, le Nunavut est la masse terrestre la plus particulière, la plus belle et la plus grande du Canada. Nous avons des défis à relever, assurément, mais nos deux plus grands problèmes, l'infrastructure et le logement, peuvent facilement être réglés avec plus d'argent. En bref, la réponse, c'est plus d'argent.

Tous les problèmes sociaux nécessiteront du temps, de l'argent et beaucoup de travail de la part de nombreuses professions différentes. Mettons un toit sur nos têtes en passant à un financement pluriannuel, à une libération des fonds plus efficace et à plus d'argent pour nous donner une chance réelle de changer.

Je vous remercie. Je vais rester pour les questions à la fin.

Qujannamik.

Le président: Merci, monsieur le maire.

Nous passons maintenant à Mme Harper, je suppose, pour cinq minutes.

Si je me trompe et que c'est Mme Bennett, allez-y pour cinq minutes, madame Bennett.

Mme Roxanne Harper (directrice, Association des professionnels de l'habitation des Premières Nations): Merci.

Bon après-midi, membres du Comité permanent.

Je m'appelle Roxanne Harper. Je suis originaire de la nation Natoonaganeg, située dans la province du Nouveau-Brunswick.

Je suis membre du conseil d'administration de l'APHPN, l'Association des professionnels du logement des Premières Nations, et je suis accompagnée aujourd'hui de notre directrice générale, Mme Candace Bennett. Soit dit en passant, nous sommes toutes deux des professionnelles agréées du logement.

La pénurie de logements à laquelle sont confrontées les Premières Nations n'est pas nouvelle. Elle existe depuis de nombreuses années et a, en fait, empiré en raison de la pandémie mondiale. Nous savons que 36,8 % des membres des Premières Nations vivant dans les réserves vivent dans des logements surpeuplés. Ce chiffre se compare à 18,5 % pour ceux qui vivent hors réserve.

La pénurie de logements résulte de nombreux facteurs. Pour n'en nommer que quelques-uns, il y a la demande croissante d'aide au logement, le sous-financement chronique et le manque de ressources humaines. Chaque jour, dans les réserves du Canada, les Premières Nations sont confrontées à la réalité de la pénurie de logements. Nous savons que certains de nos membres, nos aînés, nos enfants, nos femmes et nos familles vivent dans des conditions de surpeuplement, souvent dangereuses. Ce n'est pas seulement un problème des Premières Nations. Il ne s'agit pas seulement d'un problème de logement autochtone. C'est un problème canadien qui exige que nous participions tous à la solution.

L'APHPN est une association professionnelle nationale qui répond exclusivement aux besoins des personnes qui travaillent ou aspirent à travailler dans l'industrie du logement des Premières Nations. En tant que seule association nationale pour le logement des Premières Nations, nous nous efforçons de combler les lacunes à long terme en matière de renforcement des capacités, de répondre aux exigences de formation menant à la certification, d'offrir de la formation et du perfectionnement et, bien sûr, de travailler avec des organisations et des associations qui partagent les mêmes objectifs et peuvent également aider à soutenir nos membres.

Nous avons aujourd'hui cerné trois problèmes clés directement liés à la pénurie de logements qui, selon nous, ont un impact sur les collectivités des Premières Nations. La première est que les Premières Nations ont besoin d'un soutien financier particulier pour embaucher et conserver du personnel qualifié dans le domaine du logement. Nous demandons au gouvernement canadien de désigner un financement à long terme pour les emplois liés au logement des Premières Nations. Cela permettrait à nos collectivités de protéger à la fois les personnes et les biens.

À l'heure actuelle, les Premières Nations doivent autofinancer les emplois liés au logement. Elles le font souvent en raboutant des initiatives spéciales ou tout financement proposé par le gouvernement fédéral. Cette approche donne lieu à des incohérences, des inégalités et, pire encore, dans certaines collectivités, par l'absence totale de personnel chargé du logement. Comme le logement est lié à la santé et à la sécurité, il ne peut être géré efficacement au sein de la Première Nation par une administration déjà surchargée ou sur le coin du bureau par notre chef et notre conseil.

À ce stade, nous demandons au gouvernement fédéral de soutenir le financement à long terme de ces emplois. Nous croyons que nos collectivités verraient immédiatement cela comme un investissement et que cela améliorerait la qualité de vie des membres des Premières Nations.

En outre, le personnel chargé du logement aurait besoin d'un soutien financier dédié et à long terme pour poursuivre le perfectionnement de ses capacités et continuer à accéder aux programmes de formation et de perfectionnement. Ces possibilités ont souvent un coût prohibitif et ne sont pas facilement accessibles. Cela est particulièrement vrai lorsque l'on considère l'emplacement des collectivités des Premières Nations et que l'on se rend compte que la plupart des possibilités de formation sont offertes à l'extérieur de la collectivité.

Si le gouvernement fédéral offrait ce soutien, les Premières Nations seraient immédiatement en mesure d'accroître leur capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié et de planifier le perfectionnement de notre personnel, ce qui améliorerait notre façon de répondre et de réagir à la crise du logement. Nous croyons que les Premières Nations ont besoin de ce niveau de soutien et le méritent

et, encore une fois, cela serait considéré comme un investissement dans nos collectivités.

Troisièmement, nous sommes d'accord avec bon nombre de nos collègues ici présents aujourd'hui pour dire qu'il est temps d'adopter une nouvelle approche à l'égard des collectivités nordiques, éloignées et à accès spécial. Nous croyons que c'est nécessaire. Nous savons que les besoins en logement sont importants, que le coût de la construction est plus élevé et que les ressources humaines sont poussées à la limite de leur capacité. Dans de nombreuses collectivités du Nord, les plans sont souvent inadéquats. Nous sommes confrontés à une courte saison de construction, et même à quelque chose d'aussi simple que le manque de connectivité pour accéder à l'éducation et à la formation.

• (1720)

Nous pensons qu'une meilleure solution existe et nous exhortons le gouvernement canadien à revoir son approche.

En conclusion, au niveau des Premières Nations, nous sommes conscients que nos membres quittent la collectivité pour trouver de meilleurs logements hors réserve. Cela a des répercussions sur notre culture et nous savons qu'ils quittent la réserve et présentent des demandes auprès des programmes de logement autochtones existants déjà surchargés.

Au nom de l'APHPN et de tous nos membres, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion d'être ici et nous avons hâte de travailler avec vous pour trouver des solutions réelles et durables.

Wela'lin.

• (1725)

Le président: Merci, madame Harper.

Nous allons maintenant passer à la première série de questions.

Le premier tour commence par M. Shields.

Vous avez six minutes, monsieur.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie grandement le groupe de témoins précédent et celui que nous avons maintenant.

Pour commencer, je vais donner la parole à Mme Pfoh.

Nous avons beaucoup entendu parler de financement, que ce soit dans le cadre de cette étude ou des précédentes, et je pense que tout le monde reconnaît que le modèle colonial de financement ne fonctionne tout simplement pas. D'après votre expérience, où voyez-vous la volonté de changer cela?

Mme Margaret Pfoh: Votre question est intéressante.

Je travaille dans ce secteur depuis plus de 28 ans. J'étais là quand le gouvernement a délaissé son rôle de leadership en matière de logement dans les années 1990. Il a alors cédé l'ensemble du financement aux gouvernements provinciaux, et bon nombre des provinces du pays l'ont à leur tour cédé aux municipalités, tout cela au détriment des Autochtones en milieu urbain.

Roxanne avait tout à fait raison lorsqu'elle a parlé d'un système débordé. Nous sommes certainement surchargés et la situation n'a fait que s'aggraver quand le gouvernement fédéral s'est retiré de l'investissement en logements pour les Autochtones en milieu urbain. Comme elle l'a souligné avec raison, bon nombre de nos communautés, que ce soit des Premières Nations, des Inuits ou des Métis, migrent vers des milieux urbains, ruraux ou nordiques pour toutes sortes de raisons et cherchent un sentiment d'appartenance dans ces milieux.

Sans un investissement continu du gouvernement fédéral, la plupart des provinces n'investissent pas. Ici, en Colombie-Britannique, nous avons eu de la chance. Le gouvernement britanno-colombien a répondu à la demande d'autodétermination de l'Aboriginal Housing Management Association afin de nous permettre d'administrer nous-mêmes nos programmes. Avec plus de 25 ans d'expérience et la démonstration de nos capacités, nos fournisseurs — il y en a plus de 40 — ont remboursé les hypothèques. Nous avons vendu. Nous avons réinvesti. Nous avons diversifié nos activités en créant des entreprises sociales pour devenir autosuffisants parce que nous devons nous contenter du financement provincial transféré par le gouvernement fédéral à la Colombie-Britannique.

La Colombie-Britannique a fait de nouveaux investissements, mais ces investissements n'ont pas suivi l'évolution des besoins et la croissance des communautés autochtones en milieu urbain. Par conséquent, ce dont nous avons besoin, ce sont des investissements continus et une ouverture du gouvernement fédéral envers un leadership autochtone urbain, que ce soit l'AMHA, le groupe de travail du caucus sur le logement autochtone ou d'autres entités qui ont présenté des recommandations au gouvernement fédéral au sujet des milieux urbains, ruraux et nordiques.

Je conviens tout à fait que ce gouvernement doit maintenir son intérêt et son investissement dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, mais je dois aussi reconnaître que nous sommes sous-financés dans les régions urbaines, rurales et nordiques et que ce sont peut-être les communautés les plus isolées qui en souffrent le plus.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, je viens tout juste d'apprendre de notre gouvernement provincial, il y a environ un mois, que le coût de construction dans les régions rurales, éloignées et nordiques est présentement tellement exacerbé par les difficultés de chaîne d'approvisionnement qu'il envisagé de ne plus financer de construction de logements dans ces régions. Nous ne pouvons laisser ces collectivités devenir des villages fantômes. Nous avons besoin que les gouvernements fédéral, provincial et municipal travaillent en collaboration.

La stratégie que nous avons dévoilée le 26 janvier détaille des solutions exhaustives qui incluent ce dont plusieurs experts ont parlé. Il ne s'agit pas seulement de briques et de mortier; il s'agit aussi de compétences, de spécialités, de renforcement des capacités, d'infrastructures, de recrutement et de rétention, et d'en comprendre l'incidence sur le travail dans nos communautés en regard de la culture et des traumatismes vécus.

J'espère avoir bien répondu à votre question.

M. Martin Shields: Merci.

Je crois comprendre que vous avez déjà déposé votre rapport ou que vous le ferez bientôt.

Mme Margaret Pfoh: Nous l'avons déjà déposé.

M. Martin Shields: Madame Harper, lorsque vous parlez des capacités, je prends note de votre remarque sur le fait qu'il ne faudrait pas ajouter un autre dossier à la responsabilité des chefs et conseils des nations autochtones, car ils ont déjà un large éventail de responsabilités que la plupart des gouvernements n'ont pas.

Monsieur Bell, je m'adresse maintenant à vous pour ce qui est de la liste dont vous disposez et de ce que vous vivez en tant que dirigeant municipal.

Je suis au fait des entrepreneurs ATCO qui construisent depuis 50 ans les meilleurs logements pour le personnel, jusqu'au cercle polaire si nécessaire.

Où est la volonté? Où croyez-vous qu'il y a une volonté de faire appel à ce genre de renforcement des capacités, de bâtir des entrepôts dans le Nord et de former des gens comme ils le font dans le Sud pour construire dans le Nord?

• (1730)

M. Kenny Bell: L'une des principales difficultés auxquelles nous faisons face est que le Nunavut ne compte que 39 000 habitants. Nous sommes le plus vaste territoire au Canada avec 25 collectivités, la plus grande étant la ville d'Iqaluit avec seulement 8 000 habitants. C'est une question de capacité. Même si nous voulions construire des bâtiments et des maisons modulaires au Nunavut, ce serait difficile. De plus, il n'y a pas d'arbres chez nous. Il nous faudrait faire venir la totalité du bois...

M. Martin Shields: Je comprends, mais si la volonté était de transférer massivement une technologie, comme les entrepreneurs ATCO? Ils construisent dans le Sud, prennent cela et transfèrent ces compétences et ces matériaux au Nord pour construire.

À moins qu'il n'y ait une volonté de le faire, comment pensez-vous que cela pourrait se produire?

M. Kenny Bell: Je ne crois pas que c'est la volonté qui manque. C'est la capacité qui n'existe pas pour entreprendre un tel projet maintenant. Pour l'instant, les gens n'ont pas de sécurité alimentaire. Ils n'ont même pas de logement.

Nous sommes obligés de réagir d'urgence en urgence à cause du manque d'infrastructures et de la pénurie de logements qui s'accumulent depuis des décennies. Nous ne pouvons pas entreprendre de nouveaux projets autres que ceux qui sont absolument fondamentaux. Nous avons besoin de logements que les gens puissent habiter avant d'aller plus loin dans le processus. Au Nunavut, nous avons littéralement au moins 20 ans de retard sur le reste du Canada.

M. Martin Shields: Quand nous parlons d'améliorer notre sécurité dans le Nord, nous devrions peut-être plutôt parler de la sécurité des gens qui vivent dans le Nord.

M. Kenny Bell: Je suis totalement d'accord avec vous. Il en coûterait beaucoup moins cher de construire des logements pour nous ici au Nunavut que de construire plusieurs bases militaires sur notre grand territoire.

M. Martin Shields: Nous avons besoin des deux, mais si les gens n'ont pas de sécurité, nous n'avons pas de territoire à protéger.

Le président: Merci, M. Shields.

Nous passons maintenant la parole à M. Weiler.

Vous avez six minutes, monsieur.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais aussi remercier les témoins pour leur présence à cette importante réunion aujourd'hui. Je suis impressionné par leurs connaissances et leur expertise.

Ma première question, par votre entremise, monsieur le président, s'adresse à Mme Pfoh.

Tout d'abord, je veux vous remercier ainsi que l'AHMA pour les travaux sur une stratégie réfléchie sur le logement en milieu urbain, autochtone et nordique. La semaine dernière, nous avons eu des représentants de la SCHL qui nous ont dit qu'un comité spécialisé avait été établi pour aider les groupes autochtones à accéder aux programmes de la Stratégie nationale sur le logement.

Dans vos recommandations, vous proposez d'établir un quatrième mécanisme pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique. Vous avez également mentionné au début de votre intervention que 80 % des Autochtones ne sont pas liés à leurs communautés traditionnelles et ne sont pas couverts par les programmes fondés sur les distinctions.

J'espérais que vous puissiez exposer à notre comité les lacunes que vous voyez dans la Stratégie nationale sur le logement et pourquoi il est important d'avoir des solutions culturellement adaptées et dirigées par les Autochtones.

Mme Margaret Pfoh: Je vous remercie de votre question.

Je crois que la réalité c'est que, quand vous pensez à mon histoire — et je l'expose ici non pas pour être consolée ou susciter la pitié, mais dans l'unique but de sensibiliser —, je travaille dans ce secteur depuis 28 ans. J'ai vu des gens de toutes les nations, non seulement du Canada, mais également de l'étranger, venir ici pour se loger de façon sûre, sécuritaire.

Ils s'adressent à des dirigeants de communautés autochtones urbaines comme l'AHMA et nos membres et fournisseurs parce qu'ils se sentent en sécurité. Ils n'ont pas à expliquer quotidiennement les traumatismes qu'ils ont vécus. Ils n'ont pas à expliquer pourquoi ils veulent étudier ou pourquoi ils cherchent un emploi. Ils n'ont pas à expliquer que leur enfant a été appréhendé et vit maintenant à 15 minutes de chez eux.

J'habite Mission, en Colombie-Britannique. Abbotsford est à 15 minutes de chez moi, mais techniquement et théoriquement, ce sont deux choses différentes. Une femme comme moi, par exemple, mère d'un enfant qui a été appréhendé et vit maintenant à Abbotsford... je n'ai pas de véhicule. Je n'ai accès à aucun transport. L'infrastructure qui me permettrait d'aller voir mon enfant est [*difficultés techniques*]. Mes chances de succès pour répondre aux critères qui me redonneraient mes responsabilités parentales sont très limitées, et nous vivons dans ce qui est considéré comme des villes, tant Mission qu'Abbotsford.

Les gens qui vivent dans des régions urbaines, rurales et nordiques ont des défis parentaux encore plus grands, alors quand nous disons que nous avons besoin d'un quatrième mécanisme, c'est parce que nous avons vécu la situation. Nous l'avons vécu. Nous le savons. Nous faisons cela depuis 50 ans. Ici, en Colombie-Britannique, nous avons une expérience collective de plus d'un millier d'années qui nous permet de comprendre ce que c'est que de travailler dans un milieu culturellement sécuritaire qui tient compte des traumatismes lorsqu'il s'agit de logements adéquats pour nos communautés.

C'est pourquoi nous avons été heureux lorsque la Colombie-Britannique a dit oui et a accepté de laisser l'AHMA gérer ses propres affaires et créer sa propre stratégie. Mais ils ne peuvent pas la financer. Nous avons besoin que le gouvernement fédéral réintègre le cercle. M. Evan Siddall est venu ici en 2018 et a promis que le gouvernement fédéral agirait, et nous sommes ici quatre ans plus tard à attendre cette action. Nous attendons qu'un investissement concret soit dédié à un organisme comme l'AHMA, à quelque chose comme un conseil national sur le logement comme l'a recommandé la SCHL... Il y a trois ans, nous avons proposé, par l'entremise des tables rondes du Conseil national sur le logement, de créer un centre national du logement « par et pour les Autochtones » qui ferait exactement ce que l'AHMA fait ici en Colombie-Britannique. Alors, comme l'a déjà dit Murray Sinclair, nous vous avons tracé une voie.

• (1735)

M. Patrick Weiler: À cet égard, il est évident que l'AHMA est établie en Colombie-Britannique, dans un contexte propre à la Colombie-Britannique, avec l'action du gouvernement provincial.

Vous avez partiellement couvert le sujet dans une réponse précédente, mais voyez-vous un besoin d'établir d'autres AHMA provinciales ailleurs au pays, ou croyez-vous qu'il serait préférable de créer une organisation nationale pour représenter les fournisseurs de logements autochtones à l'extérieur des réserves?

Mme Margaret Pfoh: Je pense qu'il y aura finalement deux étapes. Je crois que nous aurons besoin d'un organisme national qui n'aura pas à être sensibilisé aux contrecoups et traumatismes que le colonialisme a causés à nos communautés pendant plus de 150 ans. Il faudrait que ce soit un centre national qui comprend les défis urbains dont ont parlé ici mes frères et mes sœurs avant moi, en particulier dans le Nord.

J'ai voyagé d'un bout à l'autre du pays — et dans le monde entier — à la demande de communautés et d'organisations autochtones qui ont réclamé la création d'organismes comme l'AHMA dans leur province. J'ai été approchée par la Nouvelle-Écosse où il y a quelques organisations autochtones urbaines qui souhaitent essayer de renforcer leurs capacités.

Comme vous l'a exposé M. Bell, même si vous leur donniez 10 millions de dollars aujourd'hui, ils ne pourraient probablement pas les utiliser parce qu'ils n'ont pas de ressources en dotation ni d'infrastructures pour entreprendre un tel projet.

Il faudra donc mettre en place les deux solutions. Il faudra un centre national qui comprend les enjeux autochtones urbains, et il faudra un centre national pour renforcer les capacités dans les provinces qui ne les ont pas. L'Ontario a ce qu'il faut; la Saskatchewan a ce qu'il faut; la Colombie-Britannique a ce qu'il faut, mais il n'y a pas beaucoup d'autres provinces qui l'ont.

M. Patrick Weiler: Dans vos recommandations, vous avez noté que de nombreux foyers autochtones vulnérables font face à des obstacles comme un manque de connaissances pour faire une demande de logement, la complexité des documents, des défis de littératie et autres.

Je me demande si vous avez des recommandations précises sur la manière dont le gouvernement du Canada pourrait éliminer ces obstacles.

Mme Margaret Pfoh: Bien, je crois que la réponse se trouve dans les propositions « par et pour les Autochtones » qui ont été présentées. Nous avons besoin d'organisations dirigées par des Autochtones pour éliminer ces obstacles et faciliter la participation dans les milieux ciblés où vivent des Autochtones.

Le président: Merci beaucoup, M. Weiler.

Nous passons maintenant à Mme Gill.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pendant six minutes.

Mme Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier encore une fois les témoins, Mme Pfoh, Mme Harper, Mme Bennett et M. Bell, de leurs témoignages.

Je ne veux pas être prophète de malheur, mais je me pose une question. Je me suis rendu compte qu'elle me venait souvent à l'esprit, sans que je ne la formule jamais. Il s'agit de ce qui va arriver à moyen ou à long terme. On a déjà parlé de toutes les difficultés de logement qu'avaient les Premières Nations. On voit que, même s'il y avait du financement, ce ne serait pas suffisant. Comme Mme Pfoh l'a dit, on a besoin d'autre chose.

Ce qui m'inquiète, c'est le point de rupture. En effet, on constate un déficit en matière d'habitation. En même temps, il y a des populations très jeunes. Je parle souvent de la démographie. Je le vois chez moi, dans ma circonscription, où il y a beaucoup d'enfants. On voit également que les logements construits il y a 40 ou 50 ans ont plus que besoin d'amour. Certains d'entre eux sont insalubres. Je me demande si on a déterminé quand aurait lieu le point de rupture. On considère déjà qu'on est en situation de crise, mais quand cela va-t-il tout simplement s'écrouler?

Cela m'inquiète, parce que Mme Pfoh, tout comme M. Bell, nous a dit qu'il y avait déjà eu des recommandations, qu'on avait des idées et qu'on savait ce qu'il fallait faire, mais que c'était long. C'est certain que la situation peut être différente d'une communauté à l'autre, mais quand pensez-vous qu'une crise encore plus grave pourrait arriver? Je ne le souhaite pas, mais, à mon avis, c'est inévitable.

Avez-vous une idée de ce que cela peut signifier pour les communautés à moyen et à long terme?

Je m'adresse à l'ensemble des témoins.

• (1740)

[Traduction]

Le président: Madame Pfoh, commençons par vous.

Mme Margaret Pfoh: J'ai commencé mon témoignage en indiquant que j'allais parler de choses qui susciteraient un malaise, et, en réalité, nous avons déjà atteint ce point de rupture. Il n'y a qu'à considérer les reportages que vous entendez et que vous voyez quotidiennement partout au pays, en particulier ici, en Colombie-Britannique, au sujet de la crise des opioïdes, dans laquelle les Autochtones sont, une fois de plus, surreprésentés. Nous avons des gens qui meurent littéralement sur le pas de la porte. Mon bon ami de l'Ontario Aboriginal Housing Services à Ottawa me dit que presque chaque semaine, quelqu'un meurt sur le pas de sa porte ou un peu plus loin dans la rue. Ce sont des Autochtones qui cherchent la sécurité et un sentiment d'appartenance dans des environnements urbains, ruraux et nordiques. À court terme, la crise, c'est que nous avons déjà atteint ce point de rupture.

En examinant bien le rapport final sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, on constate que la question du logement y est citée plus de 200 fois. L'incapacité du gouvernement fédéral d'investir spécialement dans des programmes de logement urbain, rural et nordique continuera à faire augmenter ces chiffres chez les femmes et les filles disparues et assassinées, les consommateurs d'opioïdes et les sans-abri. Nous avons vu cela à Smithers. Regardez le rapport Goodacre, récemment publié en Colombie-Britannique, sur un autre programme financé par la province ciblant principalement les communautés autochtones et mis en œuvre par une entité non autochtone. Il n'y a pas de sentiment de sécurité. Il n'y a pas de sentiment d'appartenance. Les gens ne sentent pas vraiment qu'ils peuvent accomplir un changement qui leur sauvera la vie et ils parlent de cet endroit comme d'un lieu où aller et mourir.

S'il n'y a pas de changement immédiat, ces chiffres continueront d'augmenter. Nous avons déjà atteint le point de rupture.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur le maire Bell, souhaitez-vous intervenir?

M. Kenny Bell: Rapidement. Je suis entièrement d'accord avec Mme Pfoh. Le point de rupture est derrière nous. Ici, au Nunavut, je crois que nous l'avons passé il y a 10 ou 15 ans.

J'ai visité des maisons, ici en ville, où tant de gens vivent ensemble qu'il y en a qui vivent dans des chambres de fournaise; vraiment, ils dorment sur le plancher d'une chambre de fournaise. Ça ne peut pas durer.

La plupart des gens qui sont dans nos prisons sont autochtones. Ils ne peuvent même pas s'isoler s'ils en ont besoin. Dans les cas de violence familiale ou d'agression sexuelle dans la famille, ou dans n'importe quel cas semblable, les victimes ne peuvent pas partir. Il n'y a pas d'endroit où aller. La ville est un peu mieux que la plupart des collectivités parce que nous avons des refuges, mais nos refuges sont eux aussi remplis au maximum de leur capacité. La plupart des collectivités du Nunavut n'ont pas de refuge et leur situation est donc encore pire.

C'est un enjeu grave et, au bout du compte, nous n'avons pas seulement besoin de logement, mais également de soutien pour aider ces gens à comprendre comment vivre dans une maison.

Le président: Je vous remercie.

Madame Harper, souhaitez-vous prendre la parole?

Mme Roxanne Harper: Oui, s'il vous plaît.

Je dirais que nous n'abandonnerons jamais. Aujourd'hui, je représente ma communauté. C'est une nation Mi'kmaq qui vit sous la colonisation depuis plus de 500 ans. Je vous assure que nous n'abandonnerons pas. C'est précisément pour cette raison que, pour les Premières Nations, nous avons besoin d'organisations comme l'Association des professionnels de l'habitation des Premières Nations, qui donne une voix et une perspective nationales à nos peuples. Ensemble, collectivement, nous cherchons des solutions qui outillent nos peuples. Nous créons des collectivités dans lesquelles les Premières Nations peuvent réinvestir en elles-mêmes et continuer d'avancer.

Il n'est absolument pas question pour nous d'envisager quoi que ce soit d'autre que la réussite.

M. Kenny Bell: Bien sûr, nous disposons du plus grand territoire. Nous sommes sur l'île de Baffin, et je sais que c'est une des plus grandes îles du monde. Ce n'est pas une question de superficie, mais bien une question de possibilité de construction. Il en coûte très cher de construire des routes ici, et les canalisations doivent être installées sous le pergélisol qui, bien entendu, bouge maintenant à une vitesse inquiétante et totalement imprévisible en raison des changements climatiques. Tous ces éléments augmentent les coûts. Les études, ne serait-ce que pour placer les canalisations dans le sol, sont extrêmement coûteuses. L'excavation nécessaire pour réparer un aqueduc principal ici, en ville, coûte entre 50 000 \$ et 100 000 \$. C'est précisément à cause du manque de ressources, du manque d'entreprises compétentes dans le domaine et du manque de personnel capable de faire le travail au sein de notre organisation. Ce sont toutes des questions de capacités.

C'est vraiment difficile de construire de nouvelles propriétés. Ce que nous essayons de faire, c'est mettre à niveau de vieilles propriétés et utiliser ce que nous avons déjà, mais les canalisations sont très vieilles. Notre système d'égouts est très vieux. Notre usine de traitement des eaux est très vieille. Tout est très vieux.

Sans les 184 millions de dollars que nous avons demandés au gouvernement fédéral pour l'infrastructure de l'eau, nous sommes dans une impasse. Nous en sommes même au point où nous demandons aux promoteurs d'installer des réservoirs d'eaux usées programmables sur leurs propriétés, même s'ils ont accès à nos infrastructures. Nos infrastructures sont maintenant obsolètes à ce point.

Encore une fois, nous avons besoin d'argent.

• (1750)

Le président: Merci.

Madame Idlout, le temps est écoulé.

Chers collègues, nous devons avoir terminé pour 18 heures, car les services de nos interprètes sont requis ailleurs, mais nous avons le temps de faire un deuxième tour, très brièvement.

Monsieur Schmale, êtes-vous là? Je ne vous vois pas.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Oui, je suis là.

Le président: D'accord, parfait.

Je vous accorderais trois minutes.

M. Jamie Schmale: Je les prendrai volontiers.

Monsieur le maire Bell, j'ai une rapide question sur le financement du logement, sur le processus suivi.

Comme vous savez, de nombreuses municipalités reçoivent les fonds tirés de la taxe sur l'essence. Cet argent est remis directement aux municipalités, qui décident ensuite de son affectation. En plus, les municipalités peuvent avoir une idée du montant qu'elles pourront toucher dans les deux, cinq ou dix années suivantes, de sorte que les conseils municipaux peuvent fixer certains objectifs et travailler à leur atteinte.

Est-ce qu'une telle façon de procéder, où l'argent est acheminé directement aux municipalités, ne serait pas préférable, même minimalement, au processus actuel?

M. Kenny Bell: Tout à fait.

Je siège également au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités, qui réclame un doublement, voire un

triplement du fonds de la taxe sur l'essence. Je constate avec plaisir que vous utilisez l'ancienne appellation, que j'emploie toujours moi aussi. Je ne sais même pas au juste quel est le nouveau nom du fonds de la taxe sur l'essence, mais je vous en sais gré.

Cet argent nous aide vraiment, surtout ici au conseil municipal. Le financement direct que nous avons l'assurance de toucher chaque année nous donne une certaine capacité de planifier à long terme. Il est clair que c'est pour nous un appoint budgétaire extrêmement bienvenu.

M. Jamie Schmale: Je suppose que ce processus permettrait également d'économiser des ressources humaines et éliminerait la nécessité d'embaucher des consultants pour déterminer quel volet financier sert à quoi, et quels changements sont apportés. À mon avis, un tel mode de financement serait plus efficace.

M. Kenny Bell: Je suis d'accord. Le gouvernement du Nunavut est responsable de la totalité des 25 communautés, et l'argent provenant de la taxe sur l'essence aide chacune d'entre elles à établir ses propres besoins, en sus des ressources fournies par le gouvernement. Dans notre cas, ce financement nous aide vraiment beaucoup. Par ailleurs, l'argent ne peut être affecté qu'à certains objectifs particuliers, ce qui est compréhensible. Ces fonds nous sont extrêmement utiles, et bien entendu nous accueillerions favorablement toute hausse, tout doublement ou tout triplement.

M. Jamie Schmale: Merci beaucoup, monsieur le maire.

Madame Pfoh, une question rapide pour vous. Je crois qu'il me reste moins d'une minute.

En ce qui concerne la SCHL, vous dites que vous attendez depuis environ six ans que la SCHL rajuste le programme, ou même crée un nouveau volet financier pour le logement urbain. D'après vous, est-ce que la SCHL atteint maintenant les objectifs qui lui ont été fixés, au point de justifier les 48 millions de dollars versés en primes à ses dirigeants?

Mme Margaret Pfoh: Non.

M. Jamie Schmale: À votre avis, la SCHL est-elle le moins ouvert à de nouvelles idées, par exemple la création d'un nouveau volet de financement direct pour un programme de logement destiné aux Autochtones en milieu urbain...?

Mme Margaret Pfoh: Je dirais que oui. Romy Bowers et Holly Cooper ont certainement dit ce que nous voulions entendre. Je pense que le budget sera révélateur. Peut-être que la responsabilité déborde le mandat de la SCHL, et cela peut aussi dépendre si le gouvernement fédéral procédera ou non à l'investissement. La SCHL tient le bon discours — elle élaborera conjointement la stratégie avec les dirigeants autochtones —, mais comme je l'ai dit, c'est à la lumière du budget qu'on verra si les bonnes intentions se traduisent en actions concrètes.

M. Jamie Schmale: Si j'ai bien compris, même si l'argent frais est toujours le bienvenu et toujours apprécié, une partie du problème réside dans le fait que le mode de financement actuel n'atteint pas les objectifs visés. Est-ce que j'ai bien compris?

• (1755)

Mme Margaret Pfoh: Vous avez bien compris.

M. Jamie Schmale: Parfait, j'ai bien compris.

Mme Margaret Pfoh: Oui. Les propos du maire Bell reflètent fidèlement la situation à laquelle sont confrontés les fournisseurs de logements autochtones partout au pays. L'accès à ces programmes est fastidieux. Leur mise en place prend beaucoup de temps. Certaines personnes acceptées il y a trois ans attendent toujours le premier coup de pelle. Une multitude de facteurs sont en cause.

Les autorités en sont conscientes. Rien de ce que je vous dis n'a pas été directement signalé à Romy Bowers ou même au ministre Hussen. On m'a même demandé de faire plusieurs entrevues et de siéger à divers comités d'examen. La réalité, c'est qu'à mon avis le gouvernement se lie lui-même les mains.

Sans être trop critique, je pense que les gouvernements doivent privilégier la réconciliation en travaillant directement avec les leaders des Premières Nations, des Inuits et des Métis, mais ces conversations ont totalement passé sous silence les populations urbaines. Il y a des problèmes de capacité, tous les témoins l'ont dit. Alors, si le gouvernement disait que nous avons...

Si vous regardez ma stratégie, nous avons demandé 15 milliards de dollars pour les dix prochaines années à mon gouvernement, ici en Colombie-Britannique, et c'est ce qui est nécessaire uniquement dans cette province pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Je ne peux même pas imaginer quel sera le montant pour l'ensemble du pays.

Voici d'après moi ce qu'il faut faire: vous devez créer sans tarder ce centre national, dirigé par des dirigeants autochtones pour les communautés autochtones.

Le président: Merci, madame Pfoh et monsieur Schmale.

Monsieur Badawey, ces interventions ont dépassé quatre minutes, alors je vous accorde quatre minutes.

M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

En fait, M. Schmale a soulevé d'excellents points. Nous pourrions entreprendre tout un autre débat sur le financement à long terme, les débetures, etc., qui pourrait concrètement se rattacher aux propos de Mme Pfoh concernant l'argent nécessaire.

Tout d'abord, laissez-moi vous remercier de votre présence aujourd'hui. Lors de la dernière session parlementaire, HUMA, le comité des ressources humaines, a déposé un rapport recommandant la création d'une stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique. Dans la foulée de ce rapport, après la dernière élection, notre gouvernement a, comme on sait, nommé le tout premier ministre du Logement, chargé par sa lettre de mandat d'élaborer conjointement et de mettre en œuvre avec l'actuelle ministre de Services aux Autochtones Canada, la ministre Hajdu, une stratégie consacrée au logement dans les régions urbaines, rurales et nordiques.

Nous y travaillons maintenant. Nous nous efforçons d'élaborer conjointement la stratégie pour les communautés autochtones qui vivent dans une réserve ou hors réserve. Je souhaite élargir la discussion, parce que le moment est opportun — avant le budget, et avec le travail en cours sur cette stratégie — et parce que je souhaite connaître votre point de vue.

En passant, nous ne tenterons de confiner le débat à quatre minutes. Comme secrétaire parlementaire de SAC, je serai toujours à votre disposition, dans mon bureau ou au bout du fil, pour poursuivre la discussion.

En commençant par monsieur le maire, j'aimerais vous sonder rapidement sur cette stratégie, ainsi que sur les 41 % de logements que nous entendons créer pour les Autochtones dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements.

Avons-nous perdu le maire Bell?

Le président: Nous ne vous entendons pas, monsieur le maire.

M. Kenny Bell: Désolé, il y a deux boutons de sourdine. Le son a coupé à la dernière seconde. Tout ce que j'ai entendu, c'est quelque chose au sujet de la stratégie nationale sur le logement.

M. Vance Badawey: Si vous permettez, monsieur le maire, je parlais de la stratégie de logement à laquelle travaillent actuellement le ministre Hajdu et le ministre Hussen pour les régions urbaines, rurales et nordiques. J'ai ensuite parlé des 41 % d'unités qui sont maintenant destinées aux populations autochtones, parmi les logements construits dans les deux premières rondes de l'Initiative pour la création rapide de logements.

Que pensez-vous de la façon dont nous allons mettre en œuvre et mener à terme ces deux initiatives?

M. Kenny Bell: Merci encore.

Ma ville a eu la chance de recevoir directement dans ses coffres 5 millions de dollars de l'Initiative pour la création rapide de logements. Nous avons pu gonfler le montant à 10,7 millions de dollars, pour construire seulement 18 unités à cause de la hausse des coûts de construction. La SCHL et le ministre Hussen ont étroitement collaboré avec nous pour s'assurer de notre admissibilité aux programmes et nous épauler tout au long du processus. À mon avis, la plupart des villes du Canada pourraient faire de même.

Le parcours n'a pas été facile. Nous avons conçu un programme spécial avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut, des organisations inuites et les autorités municipales pour mener à bien ce projet. Je pense donc qu'on travaille à toutes ces stratégies.

D'après moi, il faut réexaminer ce que cela signifie exactement. Encore une fois, comme tout le monde l'a dit — Mme Harper et Mme Pfoh —, lorsqu'il est question de logement pour les Autochtones tout doit être dirigé par des Autochtones. Pour réussir, les autorités doivent s'assurer de parler avec le maximum de communautés autochtones.

• (1800)

M. Vance Badawey: Merci, monsieur le maire.

Madame Pfoh, à vous la parole.

Mme Margaret Pfoh: En substance, ce que M. Bell veut dire, c'est que nous devons intervenir dans tout ce qui nous concerne. Je suis entièrement d'accord.

Pour répondre à vos deux points, je dirai que pour l'ICRL, pour le 41 % de logements devant aller aux populations autochtones... d'après notre expérience, ici en Colombie-Britannique, cela signifierait qu'on ciblerait des groupes selon des critères de nation, de traditions et autres distinctions. Pas une seule demande visant une région urbaine, rurale ou nordique n'a été approuvée, malgré le fait que la province de la Colombie-Britannique ait proposé, pour soutenir ces programmes, d'offrir en subventions permanentes plus d'argent que ce que le gouvernement fédéral prévoyait d'investir dans l'Initiative en Colombie-Britannique. L'ICRL n'a pas été très fructueuse pour nos communautés urbaines, ici en Colombie-Britannique.

Mme Lori Idlout: Je l'adresserai à Mme Pfoh.

La ministre Hajdu a déclaré que le logement autochtone dépend des capacités autochtones. Quelles capacités méritent d'être renforcées en priorité?

Mme Margaret Pfoh: Pour commencer, je dois vous donner un exemple, et je serai très brève.

Ici en Colombie-Britannique, dans un certain nombre de communautés, aucune organisation autochtone ne peut assumer le leadership et mettre en œuvre les programmes. Ce que nous avons recommandé, c'est la formation de partenariats. Si l'on souhaite verser un financement ciblé à certaines communautés autochtones qui manquent de capacités, il est essentiel de créer des partenariats puisqu'il peut exister une autre entité dotée de ces capacités, de manière à assurer la consultation et l'inclusion des Autochtones dès le déploiement du programme.

Nous avons déjà connu l'échec. Encore une fois, je me reporterai au rapport Goodacre. Il ne s'agit pas de blâmer, ni de pointer du doigt, ni d'accuser quiconque. Il s'agit de reconnaître qu'encore une fois, tout ce qui concerne les Autochtones doit être dirigé par des Autochtones. Si les Autochtones manquent de capacités, nous devons travailler avec eux pour les aider à acquérir ces capacités et

pour faire en sorte que tout programme privilégie tout d'abord la sécurité culturelle et la prise en compte des traumatismes. Il me fera plaisir d'élaborer à ce sujet.

Le président: Merci, madame Idlout.

Si les membres du Comité ont d'autres questions à poser à nos témoins aujourd'hui, n'hésitez pas à le faire par courriel.

J'aimerais remercier Mme Pfoh, M. le maire Kenny Bell, Mme Harper et Mme Bennett pour leurs convaincants et, pourrais-je dire, très francs témoignages. Tous les membres du Comité leur en savent gré. Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui.

Sur ce, notre temps est écoulé.

Je rappelle aux membres du Comité que nous entendrons vendredi les trois ministres concernés par ce portefeuille pour le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire. Un autre rappel: produisez d'ici le 1^{er} avril vos listes de témoins pour la prochaine étude, celle qui suit l'étude sur le logement, qui aura lieu le [difficultés techniques], donc pour le 1^{er} avril s'il vous plaît.

Encore une fois, merci tout le monde. À vendredi.

Sur ce, cette séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>